

6 JURA BERNOIS

NUL N'EST À L'ABRI (5) Entre logique sociale et logique économique, quelles sont les missions du Service de l'aide sociale? Quelle est la frontière entre l'aide et le contrôle, entre la manne qui s'amenuise et le prétendu «profiteur»?

La gestion de la détresse humaine

YVES-ANDRÉ DONZÉ

Notre rubrique intitulée «Nul n'est à l'abri» tente de dresser le portrait de l'aide sociale dans le canton de Berne ainsi que des personnes qui en bénéficient. Du miséreux en proie à une déglutination généralisée à l'ancien cadre précarisé qui se voit relégué au bout de l'échelle sociale, celui qui «tombe» à l'aide sociale ne cesse de changer de visage. Mais que connaît-il de la complexité des missions de cette aide sociale? Pris dans un système où l'Etat freine des quatre fers sur le calcul du minimum vital sans cesse revu à la baisse, le client peut basculer du côté d'une survie impossible pour 200 francs rognés sur ce minimum. Dans ce cas, l'aide sociale peut-elle encore pallier la détresse humaine? Autant de questions qui restent ouvertes.

La grande solitude de l'assistant social

La frontière entre l'aide et le contrôle de la personne qui, parfois, doit se débrouiller pour compenser son manque d'argent reste poreuse. Les assistants sociaux interviennent certes dans la vie privée de leurs clients, mais eux aussi sont pris dans les limites de l'intervention sociale. Or, c'est toujours la personne qui décide ce qu'elle va faire de son argent. D'où une grande solitude ressentie par l'intervenant social face à la gestion humaine. Les assistants sociaux à



La plupart des gens arrivant à l'aide sociale craignent par-dessus tout d'entrer dans l'enfer de l'endettement. LDD

La Neuveville, Claudia Dubacher, Thierry Humair et Jessica Luder, en parlent hors de tout jargon professionnel.

«Une chose est claire, nous n'avons pas de casquette d'enquêteur judiciaire. On travaille avec ce qu'on nous offre», pose Claudia Dubacher. C'est le principe de confiance et de transparence qui domine lors de l'ouverture d'un dossier. L'assistant social part sur la base de ce que la personne dit et de ce qu'elle donne comme documents. Si l'assistant a des

souçons, il peut effectivement mandater des enquêtes de vérification. Claudia Dubacher souligne que les «profiteurs» restent rares. «On a surtout des gens qui veulent s'en sortir et qui ne le peuvent pas forcément», assure-t-elle. Thierry Humair rappelle que les services sociaux disposent de peu de moyens pour favoriser leur réinsertion et les sortir de cette dynamique. «On a les moyens de pénaliser financièrement l'éventuel tricheur, mais pas celui d'encourager celui qui fait des efforts», regrette Claudia Dubacher.

«Aujourd'hui, ce sont tous les types de personnes qui débarquent à l'aide sociale. On passe beaucoup de temps à expliquer ce qu'on fait, pourquoi on le fait et comment. A l'aide sociale, chaque personne garde ses droits et son libre arbitre sur les décisions prises», précise Jessica Luder. Elle insiste sur le fait qu'il y a la même proportion

de mauvais payeurs du côté des bénéficiaires de l'aide sociale que dans la population en général. «Il y a même des gens qui arrivent avec toutes leurs factures honorées et qui craignent par-dessus tout d'entrer dans l'enfer des dettes», se réjouit-elle en rappelant que les assistants sont avant tout des travailleurs sociaux et non pas des contrôleurs.

Missions annexes

La principale mission réside dans l'assistance à la personne dans le besoin, dans le cadre d'un suivi d'aide sociale. A commencer par le calcul du minimum vital pour un soutien financier. «On a très peu de moyens pour les aider concrètement dans le sens d'une réinsertion», explique Thierry Humair. «Un gros morceau de notre travail consiste aussi à des gestions de mandats dans le cadre des mesures de protection de l'enfant et de l'adulte»,

renchérit Claudia Dubacher. Le but est de dresser un état de situation global lors d'un avis de détresse et de faire des propositions d'action. L'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) suit ou pas. Elle a ce pouvoir. «Pour un adulte, on peut,

par exemple, proposer une curatelle suivant le besoin. Parfois la situation se résout d'elle-même. Idem pour un enfant: on doit faire des propositions en fonction de la situation du mineur», précise Jessica Luder.

Beaucoup d'autres missions consécutives à ces prestations viennent se greffer au cahier des charges du Service social régional de La Neuveville. En plus des enquêtes en vue d'adoption, le service social est en charge de la surveillance des enfants placés en famille d'accueil ou chez des mamans de jour. Il faut donc évaluer l'aptitude des familles susceptibles d'accueillir des enfants. «On aide aussi les parents à rédiger une convention d'entretien lors d'une naissance hors mariage», ajoute la praticienne.

Les conseils aux curateurs privés sont une autre mission annexe du service social. Il faut compter aussi les consultations préventives, qui consistent à recevoir des personnes ayant besoin de divers conseils et à les aiguiller au mieux auprès d'autres services, par exemple. Chaque assistant social œuvre enfin au sein de divers groupes de travail. Manière de se sentir moins seul dans l'accomplissement de sa lourde tâche. ●

STIGMATISATION TOUJOURS PLUS SENSIBLE

Dans leur service, les «profiteurs» se comptent sur les doigts d'une main selon les assistants sociaux. Le cas d'un inculpé récemment comparu au Tribunal pour trafic de substances illicites est un rare cas ayant échappé au contrôle des services sociaux. Il bénéficiait de l'aide publique et se constituait un pactole tiré de son activité interlope. Les bénéficiaires de l'aide sociale sont de plus en plus stigmatisés et taxés de «profiteurs» du système, déplorent les travailleurs sociaux. «C'est un discours de type «qui veut travailler peut» ou «les gens à l'aide sociale y sont par choix. Ils ne veulent pas s'en sortir». De notre côté, nous ne tenons jamais compte des téléphones anonymes dénonçant un bénéficiaire», assurent en bloc les intervenants. Ces derniers font remarquer qu'il existe une compétition entre les bénéficiaires de l'aide sociale, qui semblent ressentir le besoin de justifier leur droit à l'aide sociale par rapport à d'autres auprès de leur assistant social. Cela prouve une plus grande précarisation. «Le plus dur, c'est de devoir appliquer les mesures de restriction étatique dans des situations de détresse importante», avoue l'équipe. ● YAD

«On a les moyens de pénaliser l'éventuel tricheur, mais pas ceux de le stimuler à sortir du cercle de l'aide sociale.»

CLAUDIA DUBACHER ASSISTANTE SOCIALE À LA NEUVEVILLE



LES VACANCES SELON... MAXIME ZUBER, DÉPUTÉ-MAIRE DE MOUTIER



MAXIME ZUBER
PROF. DE MATH, MAIRE DE MOUTIER,
DÉPUTÉ AU GRAND CONSEIL BERNOIS

Vos vacances d'été cette année?

A Gallipoli, dans les Pouilles, à l'extrémité du talon de la botte italienne. Un des plus beaux endroits du monde!

Vos vacances d'été en tant qu'enfant?

Dritchino, Venise, Gallipoli...

A Dritchino, phonétiquement «derrière chez nous» en patois jurassien. Nous n'avions pas les moyens d'aller en vacances. Je garde pourtant de lumineux souvenirs de ces vacances-là, passées dans cette campagne jurassienne, en pleine nature, avec des copains auprès desquels je suis devenu un expert dans la construction de cabanes en forêt, de barages dans les ruisseaux, de c0. J'ai aussi appris la maraude, la chasse aux papillons, les métiers de la ferme et mille autres choses.

Votre souvenir des premières vacances sans la surveillance des parents?

Les fêtes d'adolescents étaient nombreuses dans mon village. C'était l'occasion de faire toutes sortes de bêtises et de toucher aux interdits (fumée, alcool). Et de profiter de la danse pour se serrer contre les jeu-

nes filles qui n'étaient pas farouches.

Vos vacances les plus folles?

Celles qui ont suivi la naissance de mon fils Valentin. Nous sommes restés à la maison pour nous occuper de ce premier bébé tant attendu. Je voulais tellement bien faire que j'en faisais beaucoup trop. Le bébé a très vite compris la combine et il s'est amusé à nous réveiller toutes les nuits plusieurs fois avec la précision d'un métronome. A la fin de ces folles vacances, j'étais éreinté, épuisé, ... mais tellement fier!

Les vacances que vous n'oublierez pas de sitôt?

Les premières que j'ai passées avec Claudia, la petite amie de l'époque qui est devenue ma femme. Nous étions très jeunes et nous avons découvert avec émerveillement la sublime ville de Venise. ● PYT

CHÂTELAT

Feu vert pour la Fromagerie de Fornet-Dessous

L'assemblée communale du 14 juillet, qui a réuni huit personnes, a accepté à l'unanimité la subvention de 52 000 fr. à fonds perdu destinée à la Fromagerie de Fornet-Dessous. Le maire Frank Loosli a présenté Emil Steingruber, ingénieur, ainsi que Daniel et Menno Amstutz, de la Fromagerie de Fornet-Dessous, l'un des trois villages de la commune. Emil Steingruber a détaillé le projet de la Fromagerie, devisé à 1,5 million. Avec la participation communale à hauteur de 52 000 fr., le projet pourra être subventionné à raison de 78 000 fr. par le canton et d'une somme analogue par la Confédération. En outre, un prêt important sans intérêt sera accordé. Le but est d'améliorer l'exploitation au niveau écologique, à savoir une économie an-

nuelle d'environ 65 000 litres de mazout, d'obtenir une exploitation plus rationnelle avec un standard de qualité important pour le futur, et la pose de panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie. Avec ces investissements, la Fromagerie Amstutz SA pourra garantir un prix du lait stable.

Importants travaux

Le projet comporte trois aspects principaux: aménagement d'un système de récupération de chaleur, mise en place d'une exploitation répondant aux normes d'hygiène et des denrées alimentaires (ce qui fera de la Fromagerie une pionnière en la matière) et amélioration de l'évacuation des eaux usées afin de respecter la valeur du pH neutre.

Avant d'arrêter sa décision, le

Conseil communal a entendu les auteurs du projet et a contacté les services cantonaux pour savoir si des projets semblables avaient déjà fait l'objet de subventions. Tel est le cas à Corgémont et à Langnau.

La réalisation du projet permet d'assurer la pérennité d'une entreprise importante pour la commune de Châtelat. Notamment en assurant aux agriculteurs de la localité et des villages voisins la possibilité de fournir leur lait pour la fabrication des têtes-de-moine et d'autres fromages, en garantissant des places de travail et un apport fiscal intéressant. Suivant la recommandation du Conseil communal, l'assemblée a été sensible à l'idée de promouvoir une entreprise locale, dont une partie de la population rurale dépend. ● JH